

Soirée de présentation

Colloque sur

*le préfet, coordinateur du
continuum de sécurité dans le cadre
de gestion de crises de sécurité civile*

22 octobre 2024

Auditorium d'INTÉRIALE



Gilles Bachelier

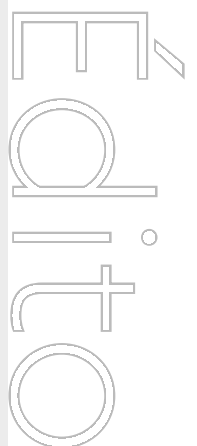
Président Groupe INTÉRIALE et Continuum Lab

Notre colloque sur « le préfet, coordinateur des acteurs du continuum de sécurité en matière de gestion de crise de sécurité civile » s'inscrit dans le cadre du « Beauvau de la Sécurité civile » lancé par l'ancien Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin. Le Premier Ministre Michel Barnier et le Ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau ont souhaité relancer ce Beauvau, marquant leur intérêt majeur pour cette réflexion sur le nouveau dimensionnement de notre modèle de sécurité civile pour faire face aux crises, de plus en plus fréquentes, de plus en plus intenses.

Le préfet est un acteur central de la gestion des crises aux compétences multiples. L'objectif de notre après-midi d'échanges et de réflexion est d'examiner comment son action pourrait être confortée pour répondre aux exigences croissantes de la sécurité civile. Dans ce cadre, il nous a paru pertinent d'étudier comment les différents acteurs du continuum de sécurité (sapeurs-pompiers, agents de la sécurité civile, policiers, gendarmes, membres de la protection civile, ...) peuvent concourir à la gestion des crises.

Ce colloque ambitionne d'offrir un espace d'échanges entre spécialistes, universitaires et praticiens du sujet, pour proposer des solutions concrètes aux défis actuels des meilleures réponses à apporter aux crises de sécurité civile.

Je remercie chaleureusement Olivier Renaudie, président de notre comité scientifique qui a coordonné la construction du programme des échanges auxquels nous aurons la chance d'assister. Merci également à tous les acteurs, experts et praticiens du sujet qui nous font l'honneur de nourrir ces réflexions.





Laurent Michel

Directeur des Affaires publiques d'INTÉRIALE,
Directeur du Continuum Lab

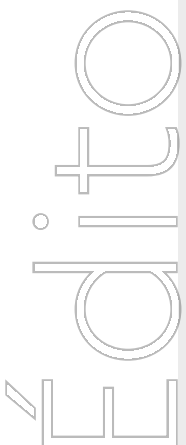
Comme l'écrit le professeur de Droit public, Olivier Renaudie, « Depuis quelques années, la crise s'est imposée sur tous les fronts. D'un côté, on assiste, en France et ailleurs, à une multiplication de crises : politique, économique, financière, diplomatique, climatique, migratoire, sanitaire, etc. La liste semble sans fin, témoignant de la fragilité du monde. »¹

Au Royaume-Uni, c'est un journaliste du Sunday Times, Josh Glancy qui en 2021, en pleine crise COVID emploie pour la première fois le terme de Permacrise : « Nous vivons [...] dans une période de crise permanente. »

Ce néologisme a le mérite de bien caractériser aujourd'hui cet état de crise permanente, qui semble avoir atteint nos sociétés modernes. Il évoque également la notion de crises systémiques : il n'y a plus de frontières aux crises, elles peuvent s'interpénétrer, quelles que soient leur nature. Il fait appel enfin à la notion de complexité qui s'attache aujourd'hui à la résolution de nombreuses crises.

Aussi vu le caractère stratégique du sujet, il nous a paru opportun d'organiser ces échanges autour du préfet gestionnaire des crises grâce au concours des acteurs du continuum de sécurité. **A l'issue de ces échanges, nous envisageons de travailler dans les prochains semaines sur cette thématique pour accompagner les décideurs publics dans la gestion de ces crises complexes.**

1 - Olivier Renaudie « Préfet(s) et crise(s) » Intervention lors du Colloque du CERSA, 16 novembre 2023.



01

Intervenants de la soirée

Introduction

Gilles Bachelier

Président du Groupe INTÉRIALE et du Continuum Lab

Fonctionnaire de police en fonction à la direction zonale des CRS de Metz pendant 15 ans, Gilles Bachelier est également un militant mutualiste depuis plus de 30 ans au service de la santé et de la solidarité avec ses collègues policiers comme avec l'ensemble de la communauté des fonctionnaires.

Administrateur de la mutuelle de la Police de Nancy en 2000 puis de la mutuelle du ministère de l'Intérieur en 2001 aujourd'hui fusionnées au sein d'INTÉRIALE, il est devenu Président de la mutuelle INTÉRIALE en octobre 2018, après en avoir été successivement Vice-président, secrétaire général, trésorier général et président du comité d'audit. Il est également le Président du Groupe INTÉRIALE, composé de la mutuelle INTÉRIALE, du think tank Continuum Lab, de la mutuelle-sœur Prévention plurielle créée en 2021 et régie par le Livre III du Code de la mutualité, entièrement dédiée à la prévention santé, et de LMDE, la mutuelle des étudiants.

Il préside le think tank Continuum Lab qu'il a créé en 2021, cercle de réflexion mis en place entre différents acteurs engagés du monde de la sécurité intérieure et de la justice. Engagé au plan national dans la défense et la promotion des valeurs et du modèle mutualiste, Gilles Bachelier est administrateur de la Fédération Nationale de la Mutualité Française depuis 2018, il préside notamment la commission nationale de formation de la FNMF depuis 2020. Il vient d'être réélu 1er Vice-président du Système Fédéral de Garantie de la Mutualité française jusqu'en 2027.



Grand témoin

Jean-François de Manheulle

Adjoint au directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises



Précédemment chef du service de l'administration des étrangers et adjoint de la préfète déléguée à l'immigration à la préfecture de police (PP) de Paris, cet administrateur de l'État a été nommé en février 2024 chef de service, adjoint de Julien Marion, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises au ministère de l'Intérieur.

Titulaire d'une maîtrise de droit public et ancien élève de l'institut régional d'administration (IRA) de Metz, Jean-François de Manheulle a commencé sa carrière comme attaché d'administration centrale au ministère de l'Intérieur.

Ce haut fonctionnaire né en 1969 a notamment piloté la sous-direction de la citoyenneté et des libertés publiques (2017-2019), puis celle de l'administration des étrangers (2019-2021), déjà à la PP de Paris. Des fonctions qu'il avait prises après avoir été chef de la mission de la délivrance sécurisée des titres à l'ancienne direction de la modernisation et de l'action territoriale, place Beauvau, sur la période 2015-2017.

Par ailleurs ancien secrétaire général de la préfecture des Ardennes (2011-2012), Jean-François de Manheulle a également été, entre autres, directeur général adjoint des services du conseil général du Pas-de-Calais, entre 2012 et 2015.

Table ronde n°1

Quels fondements et cadres conceptuels de la gestion des crises de sécurité civile ?

Comment est organisée la chaîne de commandement lors d'une crise de sécurité civile ? Quel est le rôle spécifique du préfet coordinateur au sein de cette chaîne ? Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans la coordination des interventions ?

Quelles sont les responsabilités spécifiques du préfet dans la gestion de crise ? Comment le préfet assure-t-il la liaison entre les différentes autorités et organismes impliqués ? Quelles sont les compétences clés nécessaires pour un préfet coordinateur efficace ?

Nos intervenants

Julien Martin

Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux



Julien Martin est professeur de droit public à l'Université de Bordeaux et dispense des enseignements en droit des collectivités territoriales à l'Université Paris Panthéon-Assas. Membre du bureau de l'AFDCL (Associations française de droit des collectivités locales), il appartient également au conseil scientifique du GRALE (Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe) et collabore aux activités de l'AFDSD (Association française de droit de la sécurité et de la défense).

Co-responsable du Jurisclasseur Collectivités territoriales, et co-auteur du traité de Droit de la police et de la sécurité, publié aux éditions Lextenso, ses travaux portent sur le droit des collectivités territoriales, et les aspects locaux de la sécurité.

À ce titre, il a notamment organisé plusieurs colloques au cours de l'année écoulée sur « La mission préfectorale entre tradition et transformation publique », « Les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales : recentralisation, recomposition ou nouvel équilibre ? », et « Les collectivités territoriales et les étrangers. Le droit à l'épreuve des phénomènes migratoires », dont les actes sont en cours de publication.

Nos intervenants

Richard Vignon

Ancien préfet, contrôleur général de Sapeurs-Pompiers et ancien président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France

Richard Vignon a été le premier Directeur de SDIS à être nommé préfet. Sous la présidence de Nicolas Sarkozy il est nommé Préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la région Lorraine, préfet de la zone de défense et de sécurité Est.

Il devient ensuite Préfet du Cantal en 2014 et Préfet du Jura en 2016, il termine sa carrière de Préfet à la cellule interministérielle de crise lors de la crise Covid 19.

Avant cela, il a été directeur adjoint du SDIS Vaucluse en 1997, puis directeur dans les Hautes-Pyrénées en 2001 et ensuite Directeur du SDIS de Seine et marne.

Grâce à son parcours exceptionnel, combinant des postes de direction au sein des SDIS et des responsabilités préfectorales, Richard Vignon dispose d'une vision approfondie des opérations de secours et de la gestion de crises.

Il a également présidé pendant de nombreuses années la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. Son expérience va lui permettre de nous faire partager sa vision d'une gestion partagée des crises de sécurité civile entre représentants de l'Etat et acteurs du continuum de sécurité.



Nos intervenants

Marc Burg

Préfet chargé de mission auprès du secrétariat général du ministère de l'Intérieur, professeur associé à l'université de Lorraine, directeur du DU Sécurité Intérieure de la Faculté de Droit de Nancy



Major de l'École nationale supérieure de la police en 1986, il commence sa carrière comme commissaire de police à Haguenau. Il devient ensuite professeur de droit de la fonction publique à l'École nationale supérieure de la police et enseignant en droit public à la faculté de droit de Lyon.

À partir de 1994, il occupe divers postes de sous-préfet, notamment directeur de cabinet dans plusieurs préfetures et secrétaire général chargé d'arrondissements importants. En 2010, il est nommé préfet délégué pour la défense et la sécurité en Aquitaine, puis préfet de Lot-et-Garonne en 2012.

Depuis 2013, Marc Burg exerce au ministère de l'Intérieur, où il participe à l'élaboration de plans nationaux contre les vols à main armée et les cambriolages, et travaille sur des projets liés à la sécurité privée. Il a également contribué à la préparation du sommet du G7 à Biarritz en 2019, en charge de la coordination au sein du ministère. Depuis 2014, il est chargé de conférences à Sciences po Paris, sur le campus international de Nancy. Professeur des universités associé à l'Université de Lorraine, il dirige notamment le Diplôme Universitaire de sécurité intérieure à la faculté de droit, des sciences économiques et de gestion de Nancy

Table ronde n°2

Du droit à l'action : témoignages des acteurs du continuum de sécurité

Quelles ont été les principales évolutions du rôle du préfet coordinateur au fil du temps ? Quels facteurs ont influencé ces évolutions (politiques, technologiques, sociétales, etc.) ? Quels sont les défis spécifiques rencontrés par les préfets coordinateurs dans un contexte de crises émergentes telles que les pandémies ou les cyberattaques ?

Quelles sont les évolutions futures envisagées pour le rôle du préfet coordinateur ? Quels sont les besoins et les attentes des forces de sécurité civile en termes de soutien et de coordination des autorités préfectorales ?

Nos intervenants

Bruno Maestracci

Contrôleur général de sapeurs-pompiers, Directeur du SDIS de Seine-et-Marne



Bruno Maestracci est contrôleur général de sapeurs-pompiers. Depuis septembre 2020, il est directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS 77) à Melun. En tant que Directeur du SDIS 77, il supervise plus de 4 500 agents, gère un budget annuel de 180 millions d'euros et coordonne plus de 60 centres d'incendie et de secours.

Auparavant, il a dirigé le SDIS de la Corse-du-Sud (SDIS 2A) à Ajaccio. Il y était responsable de 1 200 sapeurs-pompiers. Entre 2013 et 2016, Bruno Maestracci a été chef d'équipe pour le projet ASEAN-EU Emergency Management Project à Jakarta, en Indonésie. Ce programme, financé par l'Union européenne, visait à renforcer les capacités de gestion des catastrophes naturelles au sein des pays de l'ASEAN. L'une des réalisations majeures a été l'ouverture du Centre national de gestion de crise du Myanmar en 2014.

Il a également occupé le poste de directeur du Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC) au ministère de l'Intérieur français de 2011 à 2016, où il a joué un rôle clé dans la coordination des réponses aux crises majeures en France.

Tout au long de sa carrière, Bruno Maestracci a été impliqué dans des missions internationales, notamment avec les Nations Unies (UNDAC) et a contribué à l'amélioration des processus de gestion de crise, tant en France qu'à l'étranger.

Nos intervenants

Olivier Desquiens

Administrateur d'INTÉRIALE et Secrétaire Général du Continuum Lab, Colonel de Sapeurs-Pompiers, adjoint au Chef d'Etat Major Interministériel de la Zone de Défense Nord,

Olivier Desquiens est Colonel de Sapeurs-pompiers. Fort de plus de 25 ans d'expérience au sein des services d'incendie et de secours, il a occupé divers postes, notamment au sein des SDIS 59 et SDIS 62. Il est titulaire d'un mastère spécialisé en gestion des risques sur les territoires de CY Tech et a suivi la formation d'élève colonel à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers.

Il est depuis 2019 adjoint au chef d'état-major interministériel de la zone de défense Nord, mis à disposition en tant qu'administrateur national de la mutuelle INTÉRIALE depuis juin 2024.

Engagé dans la vie associative, il a présidé l'Association pour la Prévention, la Sûreté et la Sécurité Urbaine (APSSU) et a contribué à la rédaction du « Guide de Prévention des Risques à Usage des Collectivités ».



Nos intervenants

Stéphanie Bidault

Chargée de la prévention des risques et de la gestion des crises au sein de l'Association des Maires de France



Diplômée de Droit Public, elle a effectué des travaux de doctorat sur la "Maîtrise de l'espace et la prévention des risques majeurs". Stéphanie Bidault rejoint en 2007 le CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque Inondation), association dédiée à la gestion du risque inondation, qu'elle a dirigé pendant plus de 10 ans.

Elle accompagne actuellement l'AMF dans la gestion des risques et crises. Elle met ses compétences expertes au service des collectivités territoriales afin de promouvoir une politique de prévention des risques dans les territoires (stratégie, adaptation, résilience).

Elle a participé à de nombreuses discussions nationales sur la thématiques des risques. Particulièrement, son discours porte sur l'intérêt du duo maire-préfet pour assurer la gestion des risques de manière coordonnée.

Nos intervenants

Lucile Chaptal

Étudiante à Sciences Po Lille, Stratégie, Intelligence économique, Gestion des Risques ; responsable du projet Criscope au sein des Jeunes IHEDN

Étudiante à Sciences Po Lille en cursus Stratégie, Intelligence économique, Gestion des Risques ; elle est également responsable du projet CRISISCOPE au sein des Jeunes IHEDN.

Elle a développé une expérience certaine sur les thématiques de résilience et de gestion des risques, qui se reflète dans son intérêt à mener un projet pédagogique visant à sensibiliser aux enjeux de la résilience.

Membre du comité sécurité intérieure des Jeunes IHEDN, Lucile Chaptal est engagée dans le partenariat noué avec le Continuum Lab.

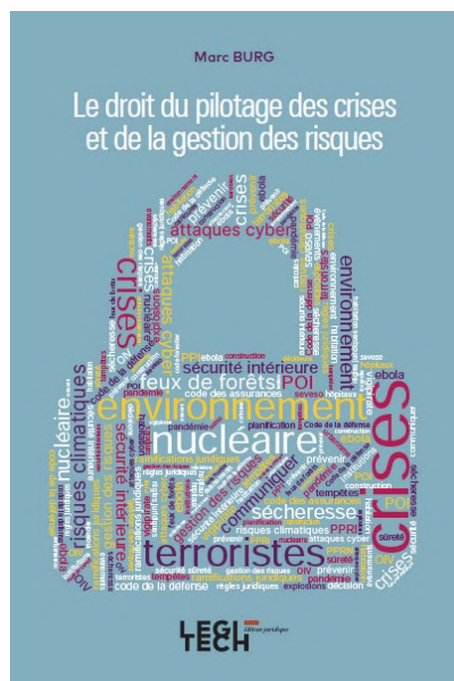


02

Prospective

Un ouvrage essentiel

Le droit du pilotage des crises et de la gestion des risques, par le préfet Marc BURG



Fukushima, Tchernobyl, AZF, Lubrizol ; Feux de forêts, canicule, sécheresse, inondations, tempêtes et cyclones, séismes et éruptions volcaniques... Menaces terroristes ; Attaques cyber contre les institutions publiques, les hôpitaux, les simples particuliers...

Les crises sont de toutes natures, omniprésentes avec des risques climatiques, naturels, technologiques, nucléaires ou industriels, d'ordre public et terroristes, sans oublier la menace cyber qui plane sur tous les pays puisque mondialisée.

Bien communiquer, bien « manager la gestion de crise » ne sont plus les prérequis suffisants. Les enjeux, notamment les responsabilités engagées, sont trop importants pour se contenter de l'instinct, de la pratique ou de l'expérience, même si ces acquis peuvent être importants.

La gestion des risques et le pilotage des crises, parce qu'une crise ne se gère pas mais se « pilote »-, reposent avant tout sur une indispensable connaissance des règles juridiques, multiples, diversifiées, complexes qui s'appliquent à ces matières. Bien gérer les risques et piloter la crise oblige à entrer dans nombre de textes et codes qui fondent ce droit de la crise.

Bien sûr le Code de la sécurité intérieure et le Code de la défense, mais aussi le Code de l'environnement, de l'urbanisme, général des collectivités territoriales, le Code forestier, le Code des assurances, de la construction et de l'habitation, des ports maritimes, de l'aviation civile, le Code du travail... et d'innombrables plans, instructions, directives et circulaires.

Quel droit applicable, quel rôle doit remplir chacun, quels moyens sont mis en oeuvre, comment prévenir, comment éviter, comment réduire les conséquences d'une crise... tout cela est formalisé juridiquement et s'impose aux décideurs confrontés aux situations de crise, de l'État, des collectivités territoriales, de toute personne publique ou privée, aux chefs d'entreprises et leurs directeurs de la sûreté-sécurité.

C'est avec la vision du praticien, confronté lui-même à des situations de crises, qui analyse depuis des années les retours d'expérience des grands événements qui ont marqué le pays mais aussi celle de l'universitaire, du juriste, que le préfet Marc Burg imagine que vous rentrerez dans cet univers extrêmement divers, complexe, en constante modification et aux multiples ramifications juridiques du droit de la gestion des risques et du pilotage des crises

CONTINUUM LAB

Sécurité, Société, Justice

www.continuumlab.fr



Continuum Lab, association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée à la Préfecture de Paris sous le numéro W751261323 le 22 juin 2021, siège social 32 rue Blanche 75009 Paris

